



Communiqué de presse

Le 14 mai 2021

Création d'une zone apaisée Paris Centre - Saint Germain : Paris lance la concertation

Mercredi 12 mai, la ville de Paris a lancé la concertation de la création d'une zone à trafic limité (ZTL) dans Paris Centre et le nord du boulevard Saint-Germain.

C'est la première étape de la concertation sur l'instauration d'une zone à trafic limité dans Paris Centre et le Nord du boulevard Saint-Germain qui s'est ouverte par une réunion publique ce mercredi 12 mai. Déjà mis en place dans plusieurs villes de France et d'Europe comme Nantes, Madrid, Milan ou Rome, ce nouveau dispositif qui entrera en vigueur d'ici le premier semestre 2022 vise à supprimer les circulations de transit tout en garantissant, par exemple, les circulations des riverains, des transports en commun de surface, des personnes à mobilité réduite, des livraisons, des professionnels nécessitant un accès, des artisans ou des taxis. La liste précise de ces ayant-droits sera définie à l'issue de la consultation, en prenant en compte les différents avis qui se seront exprimés sur le sujet.

La future zone apaisée, en réduisant les flux de circulation, permettra notamment de protéger la santé des parisiens en diminuant la pollution atmosphérique, de réduire l'ambiance sonore de plus de 2 décibels et la place dévolue à la voiture individuelle pour faire la part belle aux piétons, aux vélos et aux riverains. Cette zone apaisée s'accompagnera notamment de refontes des plans de circulation des différents quartiers concernées.

Cette première phase de concertation est lancée suite à une réunion publique tenue ce mercredi 12 mai par David Belliard, adjoint à la maire de Paris, Ariel

Weil, Maire de Paris Centre, Florence Berthout, Maire du 5eme arrondissement de Paris, Jean-Pierre Lecoq, Maire de 6eme arrondissement de Paris et Rachida Dati, Maire du 7eme de Paris. Cette concertation se fera via un [questionnaire en ligne](#) et des ateliers thématiques qui se tiendront jusqu'à la fin du mois de juin. Elle sera suivie, à l'automne, par une consultation numérique (PPVE).

Contact presse: Service presse de la ville de Paris - 01 42 76 49 61 - presse@paris.fr